

Elections : match nul ou match des nuls ?

Le Courrier - 12/11/12



Les grandes organisations internationales comme Amnesty international réputées défendre la démocratie, les droits de l'homme et la liberté d'expression s'inquiètent de nouveau sur la situation qui prévaut à Madagascar, notamment dans le Sud du pays où la confusion totale règne sur les méthodes de la répression des voleurs de zébus. C'est la définition de la mission assignée aux forces spéciales qui posent problème en ce moment et interpellent les dirigeants car on est en train de mélanger des termes quasi inconnus dans le civil mais que des responsables gouvernementaux utilisent à mauvais escient pour justifier leurs exactions et dérives sur la population locale.

On confond « dahalo » et innocent, par exemple, ainsi qu'une opération de maintien de l'ordre, de sécurisation du territoire et opération de pacification militaire où les « dahalo » qui ont toujours existé dans la culture et l'éducation des populations du Sud sont considérés comme des ennemis « de l'intérieur » et qui font donc l'objet d'une traque sans pitié où, au passage, on brûle maisons, enclos, et on tire à tout va sur tous ceux qui bougent, mélangeant ainsi des innocents et les « Malaso ». Au final on aboutit à des bavures, à des tueries, sans parler d'une guerre sans merci où le seul enjeu est le « contrôle » du marché des bovidés à l'intérieur comme à l'exportation par des prédateurs dont les noms commencent à être divulgués sur la place publique et dénoncés dans des médias étrangers.

Quels termes de références ?

Ce que réclame l'opinion publique, ce sont uniquement les termes de référence de cette opération « Tandroka », d'une part, et s'ils ont été respectés, d'autre part. Ainsi, on veut savoir ce que dit le cahier des charges pour cette délicate mission car aujourd'hui il y a trop de « morts d'hommes », d'un côté comme de l'autre camp. La Justice a-t-elle été saisie pour mener à bien ces opérations ? A en croire le SYNAD (dont le Président n'est autre que le Directeur de Cabinet du ministre de l'Intérieur), les autorités civiles ont été écartées de cette offensive du régime par les instances militaires et le chef de district qui est le premier responsable local de la sécurité n'est plus en mesure de se faire obéir alors qu'il est celui qui doit rétablir l'ordre et l'autorité publique, la raison étant pour certains que c'est une affaire de gros sous qui dépassent les réalités quotidiennes des paysans du Sud !

Madagascar vient de ratifier la convention internationale contre la peine de mort aux Nations Unies alors qu'au même moment dans le Sud on laisse appliquer une justice sommaire contre les « présumés dahalo » en les abattant sur le champ avec des moyens disproportionnés. Quel paradoxe et quelle contradiction !!

La population est donc réticente à coopérer, à collaborer avec l'Etat, étant donné que les contours de l'opération « Tandroka » sont très flous et ressemblent beaucoup plus à un règlement de comptes entre la clique de Remenabila et des hommes proches du régime, raison pour laquelle peut-être les forces spéciales ont du mal à le débusquer.

Langue de bois

Le ministre de la Communication en recevant l'envoyé d'Amnesty international ne peut que défendre comme à son habitude le pouvoir auquel il fait partie. Néanmoins, sait-il qu'il s'adresse aussi à la population qui souhaite la vérité et la vérité seulement ? Les déclarations du ministre représentent donc ce qu'on appelle la Langue de bois avec un très grand « L ».

Par ailleurs, le ministre des forces armées veut mettre en place une commission d'enquête sur ce qui s'est passé dans le sud du pays. Elle est nécessaire assurément si elle est conduite dans la plus grande objectivité.

Mais quand nous savons les informations officielles qui ont été transmises avec le ministère de la Communication, elles ne peuvent qu'être prises avec beaucoup de prudence, étant classées par beaucoup de citoyens comme subjectives et non crédibles.

Ainsi, quelles valeurs auront-elles, ces enquêtes qui vont provenir d'une commission mise en place par les auteurs présumés et soupçonnés des exactions même par l'ensemble de la classe politique ?

C'est comme si le président zimbabwéen Robert Mugabe, le Gambien Yahya Jammeh ou l'Ivoirien Alassane Ouattara nous demandaient de donner du crédit à des enquêtes qu'eux-mêmes auraient diligentées sur les exactions qu'ils ont commises dans leur pays.

Une entité qui ne pense pas avoir commis des actes préjudiciables prouve sa bonne foi en laissant des organisations neutres et ayant compétences et expériences pour faire les enquêtes.

C'est pour cela aussi que beaucoup estime qu'il faut encourager Amnesty International et toutes les organisations comme la Croix Rouge ou le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNCHR) à enquêter sur les exactions et à s'occuper des réfugiés en grandes difficultés.

Quoi qu'il en soit, tout cela nous amène à croire que ce « dossier du Sud » sera versé dans les négociations pour la participation ou non de Andry Rajoelina aux élections, tout comme celui du 7 février 2009 pour Marc Ravalomanana. La Communauté internationale aura des raisons de justifier le « ni...ni » alors que pour les analystes, c'est le match nul des... nuls

Bonaventure

Source : <http://www.newsmada.com/index.php/la-une/2098-elections-match-nul-ou-match-des-nuls-#.UKCm5O8wW6U>